

# Bulletin Numismatique

Juin 2021

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE  
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 8 IN MEMORIAN JEAN INDRIGO
- 10 JETONS 25
- 11 LE COIN DU LIBRAIRE,  
TOUS LES BILLETS DU LIBAN PAR ALI CHOUR
- 12 RÉSULTATS INTERNET AUCTION AVRIL 2021
- 13 RÉSULTATS INTERNET AUCTION BILLETS MAI 2021
- 14-15 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION JUIN 2021
- 16-17 QUAND MARIUS NOUS MET LA TÊTE À L’ENVERS
- 18 TACITE, 1<sup>RE</sup> EMISSION LYONNAISE :  
HORS DE CONTROLE !
- 19 PRIX QUADRIENNAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE  
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
- 20-21 QUAND UN DENIER CHANGE L’HISTOIRE
- 22-23 LES PREMIERS DOUBLES TOURNOIS  
DE LA PRINCESSE DE CONTY
- 24-27 QUATRE ÉNIGMATIQUES JETONS LORRAINS  
AU NOM DE LOUIS XIV
- 28 NEWS DE PCGS EUROPE
- 29 UN SITE DÉDIÉ À EMILE ROUSSEAU
- 29 LE RETOUR DES SALONS !
- 30 IBNS : LE 100 PESO MEXIQUE 2020,  
BILLET DE L’ANNÉE 2020 !
- 31 LE NOUVEAU BILLET DE 50 LIVRES  
DE LA BANQUE D’ANGLETERRE
- 32 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

Régulièrement, numismates néophytes et billetophiles en herbe nous demandent conseil pour acquérir monnaies et billets. Si leur première préoccupation est de ne pas perdre d’argent à la revente, nombre d’entre eux espèrent en secret réaliser au passage une jolie plus-value. À cet égard, notre discours est toujours le même : se jeter tête baissée dans l’achat de monnaies ou de billets sans s’être précisément documenté au préalable serait une folie. La numismatique est une passion, tout comme la collection de livres, de cartes postales ou encore de voitures miniatures. Bien sûr, une collection peut *in fine* servir un objectif de diversification et de transmission patrimoniale. Mais l’idée de départ, l’ambition qui l’anime doit rester celle de réunir un pan de notre Histoire incarnée par une série d’objets. Cette démarche, qui trouve son origine dans une sensibilité, une appétence aussi intime que subjective, se matérialisera au fil des acquisitions, s’organisera autour des découvertes et se structurera avec le temps dans une discipline parfois rigoureusement scientifique. C’est pourquoi nous ne cessons de le marteler : il est primordial de compter sur une solide bibliothèque numismatique composée d’ouvrages de cotation, de manuels d’archives monétaires mais aussi de catalogues de vente. De la même façon, il est essentiel de s’accorder le temps de surfer sur les divers sites internet qui mettent à votre disposition l’intégralité des archives de vente, comme nous le faisons en toute transparence sur [CGB.fr](http://CGB.fr).

Ainsi, nous préférons souvent réorienter ces nouveaux clients vers l’investissement or et argent. Certes, diversifier son patrimoine, notamment par l’acquisition de monnaies d’or, apporte une sécurité. Mais cette stratégie ne devrait pas se traduire par l’achat de monnaies de collection, dont – par définition – la valeur intrinsèque ne représente qu’une partie infime de l’objet. L’achat de monnaies de collection doit être et rester le pré carré des collectionneurs, tandis que l’achat des monnaies d’investissement, comme le napoléon, me semble être davantage l’affaire des investisseurs. La démarche est totalement différente. Bien sûr, certains clients peuvent présenter une double casquette de collectionneur et d’investisseur. Mais n’oublions pas qu’il s’agit là de deux approches bien distinctes.

Joël CORNU



### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - ANGSO - The Banknote Book - Bank of England - BidDr.ch - Bidinside - Laurent BONNEAU - Christian CHARLET - Laurent COMPAROT - Emax.bid - Olivier GUYONNET - Heritage - JLD - Marielle LEBLANC - Numisbids - PCGS - PMG - the Portable Antiquities Scheme - la SENA - A. SFERRAZZA - Sixbid - Société royale de numismatique de Belgique - Stack’s Bowers Galleries - Huguette TAYMANS - Thomas Numismatics - Vancouver Sun - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE  
DE NEW YORK EN MARS 2021,  
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR  
**\$ 26.400**



VENDU POUR  
**\$ 26.400**



VENDU POUR  
**\$ 31.200**



VENDU POUR  
**\$ 84.000**



VENDU POUR  
**\$ 660.000**



VENDU POUR  
**\$ 78.000**



VENDU POUR  
**\$ 99.000**



VENDU POUR  
**\$ 72.000**



VENDU POUR  
**\$ 108.000**



VENDU POUR  
**\$ 81.000**



VENDU POUR  
**\$ 114.000**



VENDU POUR  
**\$ 288.000**

Contact aux Pays-Bas :  
Heritage Auctions Europe  
Jacco Scheper : [jaccos@ha.com](mailto:jaccos@ha.com)  
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :  
[Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)  
Tél. Paris 01 44 50 13 31



**www.ha.com** DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**



## PCGS 35E ANNIVERSAIRE BOÎTE SPÉCIALE COULEUR MENTHE

1 AVRIL 2021 - 30 JUIN 2021

PCGS continue de célébrer son anniversaire avec cette boîte PCGS couleur menthe spéciale 35e anniversaire en édition limitée.

Toutes les soumissions de 5 pièces ou plus recevront une boîte PCGS couleur menthe jusqu'à épuisement des stocks.

Plus d'information sur [PCGS.com/CCSpecial](https://www.pcgsc.com/CCSpecial)



Email: [info@PCGSEurope.com](mailto:info@PCGSEurope.com)



+33(0)1 40 20 09 94



LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.Cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.htm](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU  
P.D.G de CGB Numismatique Paris  
Responsable de l'organisation des ventes  
Monnaies modernes françaises - Jetons  
[j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr)



Nicolas PARISOT  
Département antiques  
(romaines, provinciales et gauloises)  
[nicolas@cgb.fr](mailto:nicolas@cgb.fr)



Marie BRILLANT  
Département antiques (romaines)  
[marie@cgb.fr](mailto:marie@cgb.fr)



Arnaud CLAIRAND  
Département royales françaises  
(carolingiennes, féodales, royales)  
et mérovingiennes  
[clairand@cgb.fr](mailto:clairand@cgb.fr)



Pauline BRILLANT  
Département monnaies du monde  
monnaies royales  
[pauline@cgb.fr](mailto:pauline@cgb.fr)



Alice JUILLARD  
Département médailles  
[alice@cgb.fr](mailto:alice@cgb.fr)



Marielle LEBLANC  
Département euros  
[marielle@cgb.fr](mailto:marielle@cgb.fr)



Laurent VOITEL  
Département  
monnaies modernes françaises  
[laurent.voitel@cgb.fr](mailto:laurent.voitel@cgb.fr)



Benoît BROCHET  
Département  
monnaies modernes françaises  
[benoit@cgb.fr](mailto:benoit@cgb.fr)



Laurent COMPAROT  
Département monnaies du monde  
et des anciennes colonies françaises  
[laurent.comparot@cgb.fr](mailto:laurent.comparot@cgb.fr)



Jean-Marc DESSAL  
Responsable du département billets  
[jm.dessal@cgb.fr](mailto:jm.dessal@cgb.fr)



Agnès ANIOR  
Billets france / monde  
[agnes@cgb.fr](mailto:agnes@cgb.fr)



Fabienne RAMOS  
Billets france / monde  
Organisation des ventes  
et des catalogues à prix marqués  
[fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr)

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



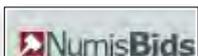
#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0  
FRAIS DEMANDÉS  
LORS DE LA MISE  
EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#), [Emax.bid](#), [Bid-dr.ch](#).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Live Auction juin 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 17 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 15 juin 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juillet 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 26 juin 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 27 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction septembre 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 03 juillet 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 7 septembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction octobre 2021</b> Date limite des dépôts : 25 septembre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 26 octobre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Live Auction Billets juillet 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 06 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction Billets août 2021</b> Date limite des dépôts : vendredi 18 juin 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 10 août 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction Billets octobre 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 juillet 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 5 octobre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction Billets novembre 2021</b> Date limite des dépôts : vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 16 novembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



La SENA a le plaisir de vous proposer ce vendredi 11 juin à 18 heures précises de la part d'Anthony Hostein, directeur d'Etudes à l'EPHE, la conférence suivante :

**La monnaie sur le champ de bataille  
au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Les exemples de Harzhorn,  
Doura Europos et Razgrad (Abritus)**

Cette conférence se fera simultanément :

- en présentiel dans la salle pédagogique de la Monnaie de Paris, à hauteur de 21 personnes présentes au maximum pour respecter la jauge et les gestes barrières ;
- en distanciel.

Afin d'obtenir les identifiants de connexion à cette visioconférence, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : [president@sena.fr](mailto:president@sena.fr)

L'archéologie du champ de bataille (*battlefield archaeology*) a connu des progrès considérables au cours des vingt dernières années. Pour le monde romain d'époque impériale, les fouilles et prospections exem-



*Doura Europos. Dépouille d'un soldat perse piégé dans l'effondrement d'une sape (256 ap. J.-C.)*  
[Copyright : Yale University Art Gallery, Dura-Europos collection]

plaires conduites sur le site de Kalkriese/Teutobourg ont permis de jeter une lumière neuve sur un épisode tragique et bien connu, celui de la défaite et de l'anéantissement des trois légions commandées par le légat Varus en 9 après J.-C. Sur ce site, à côté des artefacts, militaria et structures, ont notamment été mises au jour de nombreuses monnaies d'argent – et dans une moindre mesure d'or, ce malgré le ratissage des lieux par les Germains au lendemain de leur victoire. Ces pièces lèvent le voile sur les possessions et les usages monétaires des soldats romains dans le cadre d'une expédition militaire de grande ampleur.

L'objet de cette communication est d'aborder cette question des monnaies découvertes en contexte de champ de bataille. Trois sites de combats datés des années 230 et 250 ont été retenus. Il s'agit du site d'une escarmouche intervenue en Germanie libre vers 235-237 (Harzhorn, Basse-Saxe, Allemagne), du lieu de la défaite d'Abritus (Razgrad, Bulgarie) qui vit la mort au combat de l'empereur Trajan Dèce en mai 251, et enfin du site de Doura Europos (Salhieh, Syrie), ville assiégée puis prise par les Perses en 256. La conférence portera sur l'interprétation des faciès monétaires de ces trois dossiers exceptionnellement bien documentés.

THOMAS<sup>®</sup>  
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

[www.thomasnumismatics.com](http://www.thomasnumismatics.com)



**V**u les circonstances et en raison du confinement qui touche actuellement le monde dans son ensemble, il est illusoire de vouloir fournir un calendrier des événements qui reste pour le moment sans utilité.

## IN MEMORIAN JEAN INDRIGO

**P**arfaite illustration de la notion de serviteur de l'Etat, Jean Indrigo a fait toute sa carrière à la Monnaie de Paris, et a contribué à sa mesure au redressement de son Musée. Très réservé, doté d'un humour pince sans rire, cet adepte du service public a scrupuleusement veillé à la mise à disposition - du public des chercheurs et curieux - des collections monétaires de l'institution sous l'égide de Jean Belaubre, puis à l'inventaire des fonds médaillistiques. Parallèlement, et tous ses interlocuteurs pourraient en témoigner, il a fait profiter, sans compter ni son temps ni sa patience, tous ses correspondants épistolaires de sa curiosité historique et de son érudition.

JLD



DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

**N**ous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2<sup>e</sup> arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

**Déposer via notre transporteur, DHL Express**

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

**Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs**

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : [j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr) Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

**Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt**

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.



CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)

Featured Highlights from the

# Stack's Bowers Galleries

Vente aux Enchères Officielle de ANA World's Fair of Money®

Du 10 au 13 Août 2021 Rosemont, Illinois



FRANCE. Henri d'Or, 1557-N.  
La Rochelle Mint. Henri II.  
NGC MS-63.



FRANCE. 2 Louis d'Or, 1717-A.  
Paris Mint. Louis XV.  
PCGS MS-64+ Gold Shield.



FRANCE. Louis d'Or, 1753-A.  
Paris Mint. Louis XV.  
NGC MS-65.



FRANCE. 2 Louis d'Or, 1769-M.  
Toulouse Mint. Louis XV.  
PCGS MS-61.



FRANCE. Louis d'Or, 1786-W.  
Lille Mint. Louis XVI.  
NGC MS-65.



FRANCE. 20 Francs, 1812-A.  
Paris Mint. Napoleon I.  
PCGS MS-65 Gold Shield.



FRANCE. 5 Francs, 1815-A.  
Paris Mint. Napoleon I.  
PCGS PROOF-63+ Gold Shield.



FRANCE. 20 Francs, 1830-A.  
Paris Mint. Charles X.  
PCGS MS-64 Gold Shield.



FRANCE. 100 Francs, 1936.  
Paris Mint. PCGS PROOF-65  
Deep Cameo Gold Shield.

Contactez Stack's Bowers jusqu'au 10 Juin 2021 pour  
pouvoir exposer vos objets pendant cet événement prestigieux

949.253.0916 California • 212.582.2580 New York • [Info@StacksBowers.com](mailto:Info@StacksBowers.com)



Notre bureau parisien reste à votre  
disposition plus d'informations:

[MSynytysa@stacksbowers.com](mailto:MSynytysa@stacksbowers.com)

ou par téléphone au

+33 6 14 32 31 77

+33 1 83 79 02 03

**Stack's Bowers**  
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

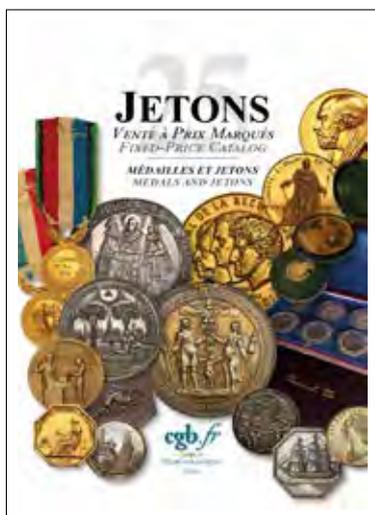
1550 Scenic Avenue, Suite 150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916

470 Park Avenue, New York, NY 10022 • 800.566.2580

[Info@StacksBowers.com](mailto:Info@StacksBowers.com) • [StacksBowers.com](http://StacksBowers.com)

California • New York • New Hampshire • Oklahoma • Hong Kong • Paris

SBG BN Cons ANA2021 210519



**N**ous sommes heureux de vous présenter notre nouveau catalogue *JETONS 25* regroupant à la fois des jetons mais aussi des médailles. Comme d'habitude, une version numérisée et gratuite sera accessible en ligne dès parution du catalogue. Une sélection pointue de jetons et médailles se rapportant aux différentes périodes collectionnées est donc proposée dans le catalogue *JETONS 25*. Plus de 2 000 médailles et jetons sont présentés dans *JETONS 25*, soit de multiples possibilités de compléter votre collection, quel que soit votre thème ou axe de collection (type, atelier, graveur, période historique, personnages, fiefs, seigneuries, etc.). 400 jetons sont proposés autour de trois thèmes, à savoir les Chambres de commerce, les jetons des notaires et huissiers et ceux des assurances. Vous y trouverez certainement la médaille ou le jeton manquant à vos plateaux !

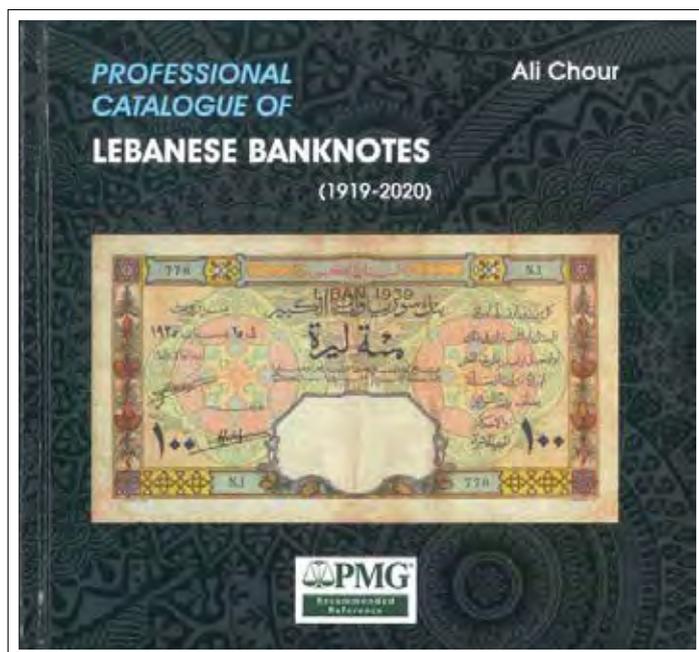
### LES COMMANDES PEUVENT ÊTRE PASSÉES DÈS À PRÉSENT

- de préférence directement sur la sélection en ligne des jetons et des médailles de CGB Numismatique Paris (en renseignant la référence à six chiffres dans le moteur de recherche).
- en feuilletant la version numérique du catalogue *JETONS 25*
- par email [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)
- par téléphone au 01 40 26 42 97

Joël CORNU



## LE COIN DU LIBRAIRE, TOUS LES BILLETS DU LIBAN PAR ALI CHOUR



Le catalogue est présenté de manière chronologique par autorité émettrice et par date d'émission, puis par valeur croissante. Tous les billets sont décrits et illustrés. Les cotes en dollar US sont indiquées pour trois états de conservation. De multiples annexes complètent le catalogue. Outre les désormais classiques tableaux de signature, on trouvera des tableaux avec les numéros de série, les numéros de contrôle, les billets specimen et annulés, des essais de couleur et enfin une fort intéressante série de billets non émis.

L'ensemble de l'ouvrage est très agréable et très richement illustré. Le choix d'un format quasiment « à l'italienne » est très pertinent pour un catalogue de billets. La numismatique du billet libanais est assez intéressante avec cette juxtaposition d'émissions de styles britannique (Braddbury Wilkinson Company, Thomas De La Rue et British American Bank Note) et français (Banque de France). Les collectionneurs français auront bien sûr un grand coup de coeur pour l'extraordinaire beauté des émissions d'origine française, mais l'ensemble des très multiples émissions est fort intéressant tant par leur diversité que par ce

charme particulier propre au Liban, pays situé entre Orient et Occident.

Au rang des regrets, on notera que les noms des graveurs ne sont pas évoqués alors que les qualités artistiques de la majorité de ces billets sont remarquables. L'autre regret est bien sûr le choix de la langue anglaise alors que le français reste une langue importante des Libanais et de la diaspora libanaise.

Ce catalogue n'en est pas moins remarquable.

*Professional Catalogue of Lebanese Banknotes (1919-2020)* par Ali Chour, Beyrouth 2020, relié, (22 x 23 cm), 270 pages, illustrations en couleur, cotes en dollars US pour trois états de conservation, annexes, tableaux de signatures, bibliographie (en langue anglaise), 45 €, Réf. lp53.

Laurent COMPAROT

**P**aru à Beyrouth en 2020, nous ne pouvions passer sous silence l'ouvrage d'Ali Chour, émérite auteur de *Professional Catalogue of Lebanese Banknotes (1919-2020)*.

Comme son titre en anglais l'indique, l'ambition de ce catalogue est de répertorier tous les billets libanais de 1919 à 2020. Ce sont donc 100 ans de billets qui sont couverts pour les Territoires Ennemis Occupés entre 1919 et 1920 (dénomination des anciens territoires ottomans au Levant), le Liban sous mandat français sous la forme de l'État du Grand-Liban (1920-1926) et de République Libanaise (1926-1943), enfin le Liban indépendant, de 1944 à nos jours.

Entre 1919 et l'indépendance, plusieurs autorités émettrices se succèdent : Banque de Syrie, Banque de Syrie et du Grand-Liban, Banque de Syrie et du Liban et enfin la Banque du Liban.

# RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Avril 2021

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur*



BRM\_651581  
DENIER DE CREPUSIA  
918 €



BGR\_586570  
TÉTRADRACHME STÉPHANOPHORE D'AMPHIPOLIS  
971 €



FMD\_667225  
10 FRANCS OR NAPOLÉON III TÊTE NUE,  
PETIT MODULE, TRANCHE CANNELÉE 1854 A  
1 456 €



BRY\_652867  
DEMI-ÉCU DE FLANDRE 1687 LILLE  
739 €



BGA\_660744  
STATÈRE D'OR BIFACE AU FLAN COURT DES AMBIENS  
806 €



FCO\_317307  
1 CENT. ESSAI AU TYPE MORLON MAILLECHORT 19--  
1 680 €



BRM\_661358  
SESTERCE DE FAUSTINE JEUNE  
1 456 €



FWO\_652807  
8 REALES 1815 POTOSI  
649 €



FMD\_655589  
MONNAIE SATIRIQUE DE NAPOLÉON III  
800 €

# RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Mai 2021

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur*



4460022  
100 FRANCS ALGÉRIE 1911 P.074  
1 344 €



4460569 **PMG 64**  
SPÉCIMEN 100000 ROUBLES 1995 P.265s  
750 €



4460536  
SPÉCIMEN 5000 FRANCS ANTILLAISE 1960 P.36s2  
918 €



4460014  
500 FRANCS PORTO-NOVO - A.O.F. 1924 P.13E  
3 696 €



4460589  
10 DINARA 1926 P.025  
918 €



4460262  
10 POUNDS ÎLES FALKLAND 1982 P.11B  
806 €



4460439 **PMG 55**  
10 MARK SARRE 1947 VF.47.01  
1 275 €



4460422  
FAUTÉ 50 FRANCS SAINT-EXUPÉRY  
1 456 €



4460435  
50 FRANCS SUEZ 1956 VF.41.01  
940 €



4460465 **PMG 65**  
20 FRANCS ÉMILE GENTIL 1946 P.33  
1 400 €

HIGHLIGHTS

**LIVE**  
**AUCTION**  
Juin 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 15 juin 2021



BRM\_671802  
AUREUS DE TRAJAN DÈCE  
8 000 € / 13 000 €



BRY\_666578  
DOUBLE LOUIS D'OR AUX HUIT L  
ET INSIGNES DE BÉARN 1702 PAU  
14 500 € / 22 000 €



BRM\_622450  
AUREUS DE TITUS  
5 500 € / 9 500 €



BRM\_667347  
SESTERCE D'HADRIEN  
3 800 € / 6 000 €



FWO\_648646  
PIÉFORT - ESSAI DE 50 CENTIMES MONACO  
NGC MS65  
3 000 € / 6 000 €



BRY\_671061  
PIÉFORT QUADRUPLE DU QUART DE FRANC  
DE NICOLAS BRIOT 1618 A  
8 000 € / 15 000 €



FWO\_664766  
MARABOTIN PCGS MS62  
22 000 € / 30 000 €



BRY\_671060  
DOUBLE LOUIS D'OR DIT « À LA VIEILLE TÊTE »  
1771 W  
6 500 € / 10 000 €



FWO\_671818  
20 DOLLARS « LIBERTY » 1884 CC - PCGS MS61  
8 000 € / 15 000 €

## HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Jun 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 15 juin 2021



BRM\_662317

SOLIDUS DE CONSTANCE II

3 500 € / 5 500 €



BGR\_666864

STATÈRE D'OR D'ALEXANDRE LE GRAND

4 000 € / 6 500 €



BGA\_645722

STATÈRE D'OR DES PARISI, CLASSE V – NGC VF

13 000 € / 20 000 €



BRY\_662915

24 LIVRES DIT « AU GÉNIE » 1793 A

6 200 € / 10 000 €



FMD\_643144

ESSAI DE BRONZE DE 5 CENTIMES LINDAUER,  
CMES SOULIGNÉ - PCGS SP64RB

3 500 € / 7 000 €



FMD\_669063

ESSAI DE DIX CENTIMES ÉTAT FRANÇAIS PCGS SP64

3 000 € / 4 500 €



BRY\_644015

QUART D'ÉCU AUX TROIS COURONNES 1715 N

38 000 € / 50 000 €



BFE\_665517

TESTON D'ANTOINE, DUC DE LORRAINE

17 000 € / 25 000 €



BGA\_659378

QUART DE STATÈRE AU CERCLE PERLÉ  
DES AULERQUES DIABLINTES

5 000 € / 10 000 €



BCA\_673039

DENIER DE CHARLEMAGNE

3 000 € / 5 000 €



BRM\_672407

AUREUS DE MARC AURÈLE

4 200 € / 7 500 €

## QUAND MARIUS NOUS MET LA TÊTE À L'ENVERS

On sait peu de choses de Marius, sinon qu'il forgea, puis mania le fer avec force jusqu'à son élévation à la pourpre « usurpée » de l'Empire Gaulois, à la mort de Postume et Lélien. Ses quelque trois mois de règne n'ont produit qu'un monnayage peu varié, dont le message politique est centré sur sa bonne entente avec l'armée (CONCORDIA MILITVM), la victoire (VICTORIA AVG), le courage de l'empereur (VIRTVS AVG), et les temps heureux (SAEC FELICITAS) qui doivent naturellement en découler...

L'allégorie du revers à légende CONCORDIA MILITVM (et ses déclinaisons plus ou moins abrégées) représente une poignée de mains. Elle fut entre autres utilisée sous la République (denier d'Albinus Brutus), et de façon plus proche par Pupien et Balbin. Sa symétrie fait qu'elle peut être lue dans les deux sens, par rotation de 180°, bien que la configuration inversée n'apparaisse pas naturelle :



Ainsi, on peut comprendre qu'un graveur de légende puisse commettre l'erreur de ne pas placer les mains dans le bon sens lorsqu'il engage son travail : c'est ce qui s'est produit à Trèves. Les auteurs de l'opuscule *L'EMPIRE GAULOIS* (a) avaient signalé, dès 2011, une variété inédite décrite comme « mains

jointes, sens inverse » sur la référence RIC 7 / AGK 3b (CONCORDIA MILITVM). Depuis, nous avons pu observer cette variété sur le revers CONCORD MILIT (RIC 5 / AGK 1a et RIC 6 / AGK 1b).

On aura compris que l'erreur n'est pas le fait du graveur des mains, mais bien celui du graveur de la légende, qui se présente donc à l'envers lorsque l'on place les mains dans le bon sens, ainsi qu'on peut le voir sur mon exemplaire :



*RIC 7, AGK 3b fauté (coll OG, ex inventaire CGB)*

Un examen de l'ensemble des ventes enregistrées dans AC-Search conduit au recensement suivant :

- AGK 1b : 7 fautés (b) sur 74 exemplaires (10% !)
- AGK 3b : un seul fauté (c) sur 74 exemplaires

On notera au passage que ces deux références semblent avoir été produites dans les mêmes proportions, alors qu'AGK les cote respectivement S et C1. Elles sont d'ailleurs semblablement présentes dans Cunetio, avec 16 et 17 ex.

Nous avons par ailleurs identifié 4 ventes Ebay enregistrées sur Coryssa : 2 ex. AGK 1b et 2 ex. AGK 3b (voir notes).

Les AGK 1a (6 ex. non fautés) et 3a (3 ex. non fautés) sont trop rares pour qu'une statistique soit établie, mais l'unicum présenté ici montre que la variété existe aussi dans cette première émission :



*RIC 5, AGK 1a fauté (vente Sondermann, avril 2021)*

Toutefois, cet unicum partage le même coin de revers que 4 ex. de l'AGK 1b (cf coin 4 infra) : il s'agit d'un exemplaire de transition entre les 2 émissions, ce que montre de plus la différence de fraîcheur entre les coins de droit et revers.

Les liaisons de coins de revers conduisent à identifier :

4 coins pour 10 ex. CONCORD MILIT :

## QUAND MARIUS NOUS MET LA TÊTE À L'ENVERS



3 coins pour 4 ex. CONCORDIA MILITVM :



Enfin, nous avons identifié 3 exemplaires AGK 1b partageant la même paire de coins :



Si cette erreur peut se comprendre, elle est toutefois le fait de graveurs peu professionnels : à titre comparatif, les graveurs romains de Balbin et Pupien ne se sont jamais trompés sur le revers de même allégorie (RIC 10, 10b, 11 et 11b), si l'on en juge à l'aune des 660 exemplaires - tous non fautés - enregistrés dans la base ACSearch.

O. GUYONNET

(a) *L'EMPIRE GAULOIS, Les antoniniens, 260-274 après J.-C.*, N. Parisot, M. Prieur, L. Schmitt. Ed. Les Cheval-légers.

(b) ventes CGB Monnaies XVI (2002), CNG EA 178 (2007), Spink 8006 (2008), Jacquier 43 (2017), G&M 232 (2015), G&M Stuttgarter Auktion (2010), Vauctions 263 (2011), Ebay 23-08-2015 et 27-03-2020.

(c) vente G&M 130 (2004), Ebay 14-02-2015 et 02-06-2015.

# TACITE, 1<sup>RE</sup> EMISSION LYONNAISE : HORS DE CONTROLE !



RIC 45, Bastien et MER-RIC  
manque: légende PARX PVBLICA (unicum, coll. OG)



RIC 69var, Bastien 48: titulature IMP C CIL TACITVS AVG (CGB  
v38\_1094, RIC temp 3267/82)



RIC 69var : titulature IMP C CI TACITVS AVG  
(vente NAC 98 lot 1417, 2016)

Revenant de sa campagne en Rhétie, fin 274, Aurélien ordonne l'ouverture de l'atelier de Lyon, 75 ans après sa fermeture. Cinq émissions s'y succèdent pour le prince. Bien que ces monnaies soient peu communes, une centaine en sont répertoriées dans la base MER-RIC de S. Estiot : aucune n'est fautée.

Après deux mois de suspension d'activité due à l'interrègne, l'avènement de Tacite permet de lancer une première émission en son nom, qui provoque une pluie de fautées ! Qu'on en juge (inventaire MER-RIC et coll. OG):

1- Erreurs dans la titulature :

- IMP C CI TACITVS AVG (sur RIC 45 et 69) : 15 exemplaires (a)
- IMP C CIL TACITVS AVG (sur RIC 45 et 69) : 6 exemplaires (b)
- IMP C CL TACITAS AVG (sur RIC 49) : unicum (c)

2- Erreurs dans la légende de revers :

- PARX PVBLICA (sur RIC 45, B. -, RIC-MER -) : unicum (d)
- PAX PVBLICA (sur RIC 45) : 2 exemplaires (e)
- PROVID D AVG (sur RIC 49) : 12 exemplaires (f)
- PROVITAS AVG (sur RIC 49) : unicum (g)
- AEQVITVS AVG (sur RIC 14) : 4 exemplaires (h)
- AEQVITAS AVG avec allégorie Providentia 2 : 3 exemplaires (i)

On constate, sur les références les plus touchées, un taux de fautées atteignant 4 à 8% de la population recensée par RIC-MER !

Ce phénomène ne concerne quasiment que les types à titulature s'achevant par TACITVS AVG : un seul exemplaire TACITVS P F AVG est touché au revers (Bastien 25a), probablement une monnaie de transition entre deux phases, utilisant un coin de revers de la phase précédente.

Peut-être l'interrègne aura-t-il provoqué une déstabilisation de l'équipe des graveurs en place sous Aurélien, qui auront quitté l'atelier pour gagner leur vie autrement. La seconde partie de cette 1<sup>re</sup> émission et les suivantes seront bien contrôlées, exemptes d'erreurs.

Olivier GUYONNET

(a) Gloucester 580, 589 et 589/1, BNC 1437, LV 1164 et 1169, Vienne 54523 à 54526, Milan 674, coll. Privées (2 ex), coll. OG (1 ex)

(b) Bastien 34f, Vienne 54568, LV 1170 et 1171, Gloucester 590, Munich (1 ex)

(c) Bastien suppl. I 41α

(d) Coll. OG

(e) Bastien 34g, Vienne 54449

(f) Bastien 44b, c et d, Londres (1975 9-15-78), BNC 1428, Vienne 54463 à 54465, Gysen (inv. 208), Cambridge coll. (1 ex)

(g) Gysen (inv. 167)

(h) Bastien 18e, 19b et 25a, Gloucester 569

SUBSCRIBE NOW!

## THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)

## PRIX QUADRIENNAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE



La Société royale de Numismatique de Belgique, A.S.B.L. sous le Haut Patronage de S.M. le Roi, a créé un prix intitulé « Prix de la Société Royale de Numismatique de Belgique ». Sa cadence est en principe quadriennale. Toutefois, le Jury n'a pas l'obligation d'attribuer le prix s'il estime qu'aucun des mémoires présentés ne le mérite. La première attribution a eu lieu en 1981 et la plus récente en 2018.

Ce prix est attribué à l'auteur d'un mémoire scientifique, original et inédit, concernant la numismatique (monnaies, médailles, jetons, méreaux, dénéraux, techniques monétaires, etc.), la sigillographie ou la glyptique. Ce mémoire doit compter un minimum de 75 pages dactylographiées (de 33 lignes de 60 caractères ou espaces à la page). Il peut être rédigé en français, néerlandais, allemand, anglais, italien ou espagnol.

Les mémoires doivent être envoyés par voie recommandée au siège de la Société, en double exemplaire, à l'attention de Mme la présidente de la Société Royale de Numismatique de Belgique, p/a KBR, Cabinet des Médailles, 4 Boulevard de l'Empereur, 1000 Bruxelles, Belgique. Ils doivent y parvenir avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les manuscrits, obligatoirement dactylographiés, devront être définitifs et de présentation impeccable, ainsi que l'illustration.

Le Jury chargé de l'examen des mémoires se compose des membres de la Direction de la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* ; il peut s'adjoindre un ou plusieurs spécialistes réputés des matières traitées. Sa décision est sans appel.

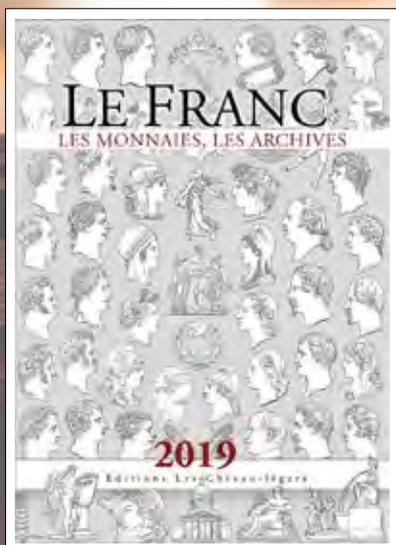
La participation est réservée aux personnes n'ayant pas dépassé 35 ans au jour ultime fixé pour la remise des manuscrits. Elle n'est soumise à aucune condition de diplôme, de titre ou de nationalité. Les membres du Jury et les administrateurs de la Société ne peuvent pas concourir.

Le prix s'élève à 2 000€ et est représenté par une somme d'argent. Il est conféré au cours de l'Assemblée générale de mars 2022 de la Société.

La Société royale de Numismatique de Belgique se réserve de proposer à l'auteur du mémoire couronné sa publication dans la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*.

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera de la compétence exclusive de l'Organe d'Administration de la Société.

Huguette TAYMANS,  
présidente de la Société Royale  
de Numismatique de Belgique



**Le Franc  
les monnaies, les archives**

réf. LF2019

**59 €**

## QUAND UN DENIER CHANGE L'HISTOIRE



Le 24 août 79, l'éruption du mont Somma (le Vésuve n'existant pas encore) détruisait Pompéi, Stabies et Herculanium. La date de ce fait historique est rapportée par Pline le Jeune dans une lettre adressée à Tacite, dans laquelle il décrit la disparition de son oncle Pline l'Ancien lors de la catastrophe.

Depuis quelques années, cette date est sérieusement discutée.



Les archéologues ont retrouvé sur le site de Pompéi de nombreux « braceri » remplis de cendres et de charbon. Ces espèces de marmites, semblables à des brasero, souvent faits de cuivre, contenaient des cendres qui, en se consumant, réchauffaient ceux qui se tenaient autour.

Le moulage des corps des victimes fait apparaître des écharpes, et des vêtements d'étoffes plus lourdes que celles habituellement portées en été. Ceci laisse à penser qu'il faisait froid. La nécessité de se réchauffer en plein mois d'août dans le sud de l'Italie peut soulever sinon quelques sourires, au moins quelques doutes.

La découverte de noix, de châtaignes, de figes et de dattes séchées, de grenades, de suzines (petites prunes locales), de sorbo (espèce de nèfle), habituellement récoltés ou consommés entre septembre et octobre contribue à situer l'éruption du Vésuve plutôt en automne.

Des dolia fermées, remplies de vin, découvertes dans la villa Regina, démontrent précisément que les vendanges étaient terminées. Les dolia étaient des amphores en terre cuite, de grande taille, presque entièrement enterrées, d'une capacité allant jusqu'à 1 200 litres, que l'on remplissait avec le jus du raisin, fin septembre. On les laissait ouvertes pendant 30 jours...

Donc ceci nous situerait aux alentours de la fin du mois d'octobre.

Il semble que la récolte de canapa (chanvre) était terminée, or la récolte de chanvre se faisait exclusivement en septembre. À cette époque, cette culture était commune autour du bassin méditerranéen. Le chanvre servait à produire de l'huile, des voiles pour les bateaux, du papier, des cordes et servait de fourrage pour le bétail.

Pourtant, Pline le Jeune indique clairement que l'éruption survint le 9<sup>e</sup> jours avant les calendes de septembre, soit le 24 août :

« **nonum kal. Septembres hora fere septima mater mea indicat ei apparere nubem inusitata et magnitudine et specie.** »

Clairement ? Non, pas si clairement, car aucun document original ne nous est parvenu, seulement des copies produites au Moyen Âge par des moines copistes dans les manuscrits. L'étude de ces manuscrits montre de nombreuses variantes liées simplement à des erreurs de transcription que le texte a subies au travers des siècles.

C'est ainsi que sont rapportés, **kl. novebris, (1<sup>er</sup> novembre) III kal. novebris soit le 30 octobre...**

La destruction de Pompéi semble donc être survenue en automne.



Denier de Titus. D/IMP TITUS CAES VESPASIAN AVG PM  
Tête laurée de Titus à droite.

R/TRP VIII IMP XV COS VII PP Tribunicia Potestate nomum Imperator  
quintum decimum Consul septimum Pater Patriae Un capricorne volant à  
gauche, sur un globe. RSC 294 RIC 19 BMC 35 Illustration reproduite avec  
l'aimable autorisation de CNG

## QUAND UN DENIER CHANGE L'HISTOIRE

C'est grâce à la découverte d'un denier d'argent que cette hypothèse a pu sérieusement être entérinée. Le 7 juin 1974 est exhumé, près de la maison dite des bracelets d'or, dans l'insula occidentalis, un denier de Titus portant au revers : « **IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG PM TR P VIII IMP XV COS VII PP** ».

Il est évident que l'éruption survint après l'émission de cette monnaie. Titus entra dans son septième consulat (COS VII) en 79 ; il accéda pour la 9<sup>e</sup> fois à la puissance tribunitienne (Tribunicia Potestate VIII) le 1<sup>er</sup> juillet.

Mais ce qui est très intéressant et que rapporte le docteur Grete STEFANI, c'est que selon des documents se trouvant au musée provincial d'Archéologie de Séville et au British Museum, la quinzième acclamation impériale (IMP XV) pour une victoire en Bretagne, selon Dion Cassius, ne peut être survenue qu'après le 8 septembre...

En effet, au British Museum est conservé un diplôme militaire (CIL XVI, 24) publié par A.H Smith dans le *journal of Roman studies* en 1926. Sur ce diplôme découvert en Egypte, on peut lire qu'il a été rédigé sous la XIV<sup>e</sup> acclamation de Titus et décerné le 8 septembre. Au musée provincial d'Archéologie de Séville est conservée une copie sur bronze d'une lettre adressée par l'empereur Titus à la ville de Munigua. Dans cette lettre, Titus se décrit comme empereur pour la XIV<sup>e</sup> fois, et cette lettre est datée du 7 septembre.

En octobre 2018, après près de 20 siècles, l'exploration de la casa del Giardino dans un nouveau secteur de fouille, la Regio V de Pompéi, exhume quelques mots tracés au charbon, un graffiti commun laissé peut-être par un ouvrier sur un mur en restauration quelques jours avant l'éruption.

Cette phrase sans prétention n'avait pas pour vocation de passer à la postérité. Mais la voici :

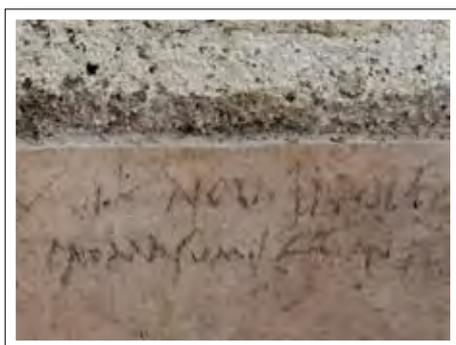
**XVI K Nov inulsit pro masumis esurit.**

soit

**XVI (ante) K(alendas) Nov(embres) in[d]ulsit  
pro masumis esurit[ioni].**

qui se traduit par **le 17 octobre il s'est empiffré.**

S'il n'y a aucune référence à l'année, les inscriptions au mur réalisées au charbon, matériel fort périssable, ne peuvent avoir été tracées que quelques jours avant l'éruption, et non pas dix mois avant, soit aux environs du 24 octobre.



Il semble donc que l'éruption du Vésuve ne soit pas survenue le 24 août 79 mais plus tard, en automne, probablement aux alentours du 24 octobre 79. Un philosophe a dit : l'homme ne progresse pas de l'erreur vers la vérité, mais de vérités en vérités, d'une vérité moindre à une vérité plus grande.

### RÉFÉRENCES

- Gaius Plinius Caecilius Saecundus, epistularum liber VI, 16, C. *Plinius tacito Suo S.*
- Swami Vivekananda Philosophe indien, *Extrait de Jnana yoga*
- Grete STEFANI in Archeo, octobre 2006, numero 260, *la Vera data dell'eruzione*, pagg.10-14
- Joseph Mallord William Turner 1817 aquarelle Collection Centre d'art britannique de Yale
- Startling Pompeii relics shown in London <https://vancouver.sun.com/Travel/photos-startling-pompeii-relics-shown-in-london>

SFERRAZZA Agostino



*J'adresse un vif remerciement à Madame Grete STEFANI qui m'a aidé pour la réalisation de cet article.*

**ADF**

Vous voulez développer la numismatique moderne française?  
 Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?  
 Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?  
 Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?  
**Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc**  
[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)

Les Amis du Franc c'est :  
 - Plus de 3500 articles en ligne  
 - Un forum de discussion  
   - Le site Dupré  
   - Une newsletter

## LES PREMIERS DOUBLES TOURNOIS DE LA PRINCESSE DE CONTY

LES RARES DOUBLES TOURNOIS  
DE LA PRINCIPAUTÉ ARDENNAISE  
DE CHÂTEAU-REGNAULT ET LINCAMPES  
AUX MILLÉSIMES 1613, 1614 ET 1615

**B**ien qu'ayant solennellement affirmé en 1575 leur droit de monnayage dans cette principauté souveraine, les Guise qui la possèdent depuis 1570 ne battent pas monnaie avant 1613. Leurs premières monnaies sont des espèces de cuivre : liards et doubles tournois. Ces pièces sont frappées en vertu d'un bail accordé le 19 janvier 1610 à Aymé Croys, seigneur de Turquan.

Le bail est signé conjointement par Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit « le Balafre », et son époux François de Bourbon-Condé, prince de Conty, prince du sang, cousin de Henri IV. Louise-Marguerite a apporté la principauté en dot à François de Bourbon lors de leur mariage le 24 juillet 1605. Les deux époux règnent conjointement jusqu'au 3 août 1614, date du décès de François de Bourbon à Paris. Puis Louise-Marguerite règne seule jusqu'à la fin de décembre 1629, date de la ratification du contrat d'échange de sa principauté avec Louis XIII.

Les doubles tournois furent frappés en très grande quantité, par millions, en principauté de Château-Regnault et Lincamps. Ils sont tous au nom et à l'effigie de François de Bourbon, prince de Conty.

Dans leur immense majorité, ces doubles tournois sont dépourvus de millésime, ayant été frappés frauduleusement par la princesse après la mort de son mari, de 1615 à 1629. L'absence de millésime lui permettait de mieux contourner les décrets du roi de France et d'éviter les poursuites.

On connaît néanmoins quelques très rares exemplaires millésimés 1613, 1614, 1615 et 1629. Ils étaient restés inconnus de Poey d'Avant (1862) et, ce qui est plus étrange, de J. R. De Mey (1985) dans la mesure où ils avaient été publiés tous les quatre en 1932 par Henri Descharmes.

### LES DOUBLES TOURNOIS AU MILLÉSIME 1613

- 1<sup>re</sup> émission



(photo n°1)

François de Bourbon porte autour du cou un grand col de dentelle. Des deux côtés, la ponctuation est assurée exclusivement par des points. On remarque parfois l'écriture fautive BOVRBOVN au lieu de BOVRBON.

Référence : CGKL p.384 n°640.

- 2<sup>e</sup> émission

On ignore à quel moment de l'année 1613 cette seconde émission succède à la première. Le revers est identique au pré-

cedent, avec une ponctuation par points. En revanche l'avers, dont la légende débute maintenant en haut à 12h, est très différent. Il montre un portrait de François de Bourbon, sans rapport avec le précédent. Le prince porte désormais la fraise au lieu du col de dentelle et la ponctuation est assurée par des fleurons à la place des points. Référence : CGKL p.385 n°642.

### LES DOUBLES TOURNOIS AU MILLÉSIME 1614



(photo n°2)

Ces doubles tournois sont identiques à ceux de la deuxième émission de 1613, à l'exception du millésime. Les exemplaires frappés en début d'année montrent encore un revers avec une ponctuation par points comme en 1613. Cette variété est inconnue du CGKL mais il existe un exemplaire aux U.S.A. dans la collection Robert Ronus.

Ensuite, à un moment indéterminé de l'année 1614, une ponctuation par fleurons est adoptée pour le revers comme elle existait déjà pour le droit en 1613 avec le nouveau portrait au col fraisé. On distingue de légères variétés affectant essentiellement la ponctuation et la légende qui montre parfois l'écriture fautive BOVRBOVN au lieu de BOVRBON, déjà rencontrée lors de la 1<sup>re</sup> émission de 1613.

Référence : CGKL p.386-387 n°644 et 646, les deux portraits étant identiques, seulement dans des états de conservation différents. La distinction faite entre eux par le CGKL nous semblant arbitraire, nous ne la retenons pas.

Le style du portrait introduit par la 2<sup>e</sup> émission 1613 et conservé en 1614, ainsi que la présence de *fleurons* en guise de ponctuation, font penser à une composition possible de Nicolas Briot. Celui-ci, selon nous, a pu graver le portrait de la pièce de XXX sols d'argent, 2<sup>e</sup> émission (après la mort de François de Bourbon, voir notre article dans le *BSFN* 75/01 de janvier 2020, pp. 16-21). Avant de graver cette pièce de XXX sols, Briot aurait-il commencé par graver des doubles ? Si oui, ceux au revers caractérisé par une ponctuation à fleurons, c'est-à-dire tous ceux connus sauf celui de R. Ronus, auraient-ils été créés après la mort de François de Bourbon ? Ces questions restent pour le moment sans réponse.

### LES DOUBLES TOURNOIS AU MILLÉSIME 1615

Le 5 décembre 1614, la régente Marie de Médicis ordonne le décri de toutes les espèces étrangères, parmi lesquelles celles des princes d'Arches-Charleville et de Sedan qui sont riverains de la principauté de Château-Regnault et Lincamps. La princesse de Conty bénéficie d'une exception en faveur de sa pistole d'or et de sa pièce de XXX sols d'argent aux deux bustes, toutes deux millésimées 1614. En revanche, tous les liards et doubles tournois de cuivre, au nom et à l'effigie de François de Bourbon, sont décriés en ces termes :

## LES PREMIERS DOUBLES TOURNOIS DE LA PRINCESSE DE CONTY

Liarts d'Auignon, ensemble les liarts double  
& petits deniers de cuire fabriquez à Chasteau-  
Renaus, Charleuille, & Sedan, & autres.

(photo n°3)

La princesse de Conty, amie personnelle de la reine, forte de l'exception qu'elle a obtenue pour sa pistole et sa pièce de XXX sols, n'entend pas renoncer à sa production de doubles tournois qui est financièrement très lucrative. Le décri du 5 décembre devient exécutoire à Paris le 5 février 1615.

En 1615, à une date indéterminée mais sans doute dès le début de l'année compte tenu du décri dont elle connaissait la teneur, la princesse de Conty fait frapper un nouveau double tournois, totalement différent de ceux de 1614 et 1613. Un nouveau portrait a été gravé, sans rapport avec les précédents. François de Bourbon y a conservé la fraise mais son visage a complètement changé et sa ressemblance avec Henri IV a été accentuée, sans doute volontairement (cf. photo n°4). La légende de l'avvers débute de nouveau en bas à 6h tandis qu'un petit lis est insculpé sous le buste. La ponctuation, avers comme revers, est assurée par des points.

Référence : CGKL pp. 388-389 n°648

Ce double tournois circule en 1615 et en 1616. Le 19 décembre 1616, la Cour des Monnaies de Paris ordonne un nouveau décri. Cette décision est rendue exécutoire à Paris le 14 janvier 1617.



(photo n°4)

Plusieurs espèces de la princesse de Conty sont spécialement visées par ce décri : quart d'écu d'argent 1<sup>er</sup> type aux armes parties de Bourbon-Condé et de Lorraine (classement inverse du classement erroné et arbitraire de Poey d'Avant) et douzain de billon non millésimé, liards millésimés 1613 et 1614, doubles tournois au millésime 1615 qui nous intéressent ici (photo n°4), et autres doubles tournois (photo n°5), non millésimés, montrant un portrait totalement différent.



(photo n°5)

La présence de ces doubles tournois non millésimés dans le texte et les dessins du décri, très différents des doubles tournois millésimés 1615, nous amène à penser qu'à côté de l'ate-

lier monétaire initial de Château-Regnault, un second atelier aurait été installé dans la principauté, sans doute à La Tour-à-Glaire. Nous pensons également que ce double tournois, au portrait négligé, est issu de l'atelier de La Tour-à-Glaire. Référence : CGKL pp.396-399, n°s 662, 664, 666.

Vivant à la Cour de France, la princesse de Conty s'attendait très certainement à ce décri du 19 décembre 1616. D'où l'absence de doubles tournois au millésime 1616 mais des doubles tournois sans millésime avec le portrait de 1615 orné du petit lis sous le buste. Le revers de ces pièces laisse apparaître la place qui avait été prévue pour le millésime (photo n°6). Référence : CGKL pp. 388-389 n°648.



(photo n°6)

Il est regrettable que le CGKL qui a créé deux numéros 644 et 646 pour le même double tournois, n'ait pas distingué ici le double tournois millésimé 1615 de ses successeurs sans millésime.

Le double tournois millésimé 1615 marque la fin d'une époque dans la fabrication des doubles tournois de la princesse de Conty. Désormais, après 1615, tous ses très nombreux doubles tournois ne seront pas millésimés, jusqu'aux derniers frappés en 1629, année de l'échange avec Louis XIII, qui montreront ce millésime. C'est par l'examen des baux et permissions monétaires et des décri, en liaison étroite avec l'observation des monnaies, que nous sommes parvenus à ces conclusions qui renouvellent la connaissance du monnayage de Château-Regnault.

C'est pourquoi cet article est également dédié à mon ami Arnaud Clairand, dans l'attente de son ouvrage sur les monnaies royales.

Bien que non-spécialiste des monnaies seigneuriales des Temps Modernes, il applique la même méthode basée sur l'examen privilégié des archives qui sont incontournables et riches de multiples informations de la plus grande importance.

Christian CHARLET

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

CGKL 2002, chapitre « Principauté de Château-Regnault », pp. 384-389, n°640 à 648, Paris, 2002, Editions Galerie Les Cheval-Légers.

Henri DESCHARMES, *Les Monnaies de Château-Regnault, Chalons-sur-Marne*, 1932 (extrait de la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, avril 1932), pp. 14-15. Cet ouvrage est consultable au Cabinet des médailles de la BnF.

## QUATRE ÉNIGMATIQUES JETONS LORRAINS AU NOM DE LOUIS XIV

QUATRE ÉNIGMATIQUES JETONS LORRAINS  
AU NOM DE LOUIS XIV, FRAPPÉS  
PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE  
DE LA LORRAINE DUCALE (1659-1661)

Dans le catalogue Feuardent des *Jetons et Méreaux*<sup>1</sup> sont répertoriés du n°7557 au n°7560A cinq jetons lorrains dont les quatre premiers, en argent, sont différents, le cinquième étant un jeton de cuivre identique au jeton n°7560 qui est en argent.

Ces jetons sont classés sous la rubrique « Charles IV en exil, 1<sup>re</sup> occupation française (1634-1661) ». Ils sont tous en effet au nom de Louis XIV. Le premier (n°7557), au millésime 1659, montre le roi à cheval à l'avert, le revers étant celui, bien connu, des jetons du Conseil du roi. Les deux suivants (n°7558 et 7559) montrent un revers commun, composé d'un soleil irradiant un paysage ; à l'avert de l'un apparaissent les bustes affrontés de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, sur l'avert de l'autre le portrait seul de Louis XIV au buste juvénile, lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant déjà la perruque. Les deux derniers jetons, identiques car seulement différenciés par le métal, reprennent ce portrait désormais associé à un revers montrant une femme assise offrant une couronne et tenant des clefs (n°7560 et 7560A). (Fig. 1, 2, 3 et 4).



Fig. 1

Ces jetons appartiennent à une période transitoire (1659-1662) au cours de laquelle le duc de Lorraine devait être remis en possession de ses duchés de Lorraine et de Bar que la France occupait depuis 1633. Le traité des Pyrénées, conclu le 7 novembre 1659 dans l'île des Faisans<sup>2</sup>, prévoyait en effet dans ses articles LXII à LXXVIII et CXXI cette restitution dans les quatre mois suivant la signature du traité par le duc de Lorraine. Toutefois, Charles IV ayant refusé de signer ce document par lequel il était obligé de céder à la France plusieurs de ses places fortes (Stenay, Jametz, Clermont-en-Argone, etc.), l'occupation des duchés de Lorraine et de Bar fut poursuivie par la France jusqu'en 1661-1662.

Pendant l'occupation des duchés de Lorraine et de Bar, le roi de France s'abstint de battre monnaie dans les territoires qu'il

occupait<sup>3</sup> mais il manifesta sa présence et fit passer ses messages politiques par l'émission de jetons sachant que les jetons de cuivre, et même quelquefois ceux d'argent, y circulaient comme des monnaies, y compris dans les Trois-Evêchés<sup>4</sup>. Le jeton le plus caractéristique à cet égard est celui du Parlement de Metz, créé en 1633, jeton frappé en 1641 à l'occasion d'une importante réforme judiciaire affectant les Trois-Evêchés et les duchés<sup>5</sup>. Louis XIII créa également, pour les duchés occupés, un intendant et un gouverneur en 1634, confirmés en 1637, ainsi qu'un Conseil souverain de Lorraine siégeant à Nancy. Ce Conseil souverain fut présidé pendant un temps par le prince Charles de Lorraine-Rémoncourt (1576-1648), fils naturel légitimé de Charles III, donc « oncle » de Charles IV. Ce prince fut abbé de Gorze de 1608 à 1645 et nous a laissé en cette qualité des monnaies frappées avec le titre de seigneur souverain de cette abbaye impériale<sup>6</sup>.

En ce qui concerne les intendants du roi en Lorraine, dont les pouvoirs s'étendaient à l'ensemble du territoire lorrain, duchés et évêchés confondus, on connaît un jeton de l'intendant Le Jay, millésimé 1655, au titre de la chambre de la ville de Nancy<sup>7</sup>. Par ailleurs, Louis XIII en 1636 puis Louis XIV en 1646 et 1656 firent frapper des jetons de la Chambre des comptes de Bar<sup>8</sup>. Enfin, l'intendant Colbert de Pouanges, oncle du célèbre Jean-Baptiste Colbert mais qui était allié par mariage à la famille Le Tellier c'est-à-dire celle de Louvois, fit frapper à son nom des jetons millésimés 1658 au titre de la ville de Bar<sup>9</sup>.

Mais on ne connaît pas de jetons invoquant l'intendance de Lorraine, de Bar (Barrois) et des Trois-Evêchés, en tant qu'*institution*, antérieurement aux cinq jetons précités millésimés 1659, 1660 et 1661.

La particularité de ces cinq jetons lorrains est qu'ils sont frappés au nom de Louis XIV et à son image, à un moment où ils n'auraient pas dû l'être, la fin de l'occupation française étant normalement imminente dès la fin de l'année 1658 après la victoire des Dunes remportée par Turenne<sup>10</sup>. En outre, ces jetons ne sont pas frappés au nom d'un intendant en particulier, comme c'était l'usage, mais au nom d'une *institution ad-*

3 Contrairement à ce que pensèrent certains numismates, de Delombardy (1848) à Jean Duplessy (1999), le double lorrain de cuivre ne fut pas une monnaie créée par Louis XIII pour circuler en Lorraine pendant l'occupation de celle-ci mais une monnaie illégale frappée à Stenay par le comte de Soissons, cousin du roi, gouverneur de Champagne, sous l'autorité duquel avait été placée cette ville stratégique confisquée au duc de Lorraine. Cf. CHARLET 2020, B.N. n°203, p.25 et CHARLET 1989, *Cahiers numismatiques* n°100-101, juin-septembre 1989, pp.510-546.

4 D'où l'usage très fréquente de ces jetons.

5 Cf. CHARLET 2016, pp. 37-52.

6 Cf. CHARLET, KIND 2015, pp. 185-190 et 2016, pp. 233-237.

7 Cf. FEUARDENT 1995, *tome II*, n°7709 et MONNIER 1874 n°1359

8 Cf. FEUARDENT 1995, *tome II*, n°7800 à 7803, MONNIER 1874 n°1338 et 1339, CHARLET 2016, p. 39 fig. 6 et p.49

9 Cf. FEUARDENT 1995, *tome II*, n°7806 à 7809, MONNIER 1874 n°1341.

10 Dès cette victoire commencèrent les négociations qui conduisirent au traité des Pyrénées (1659) ainsi qu'au mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse (1660).

1 FEUARDENT 1995, *tome II* p. 132, nos 7557 à 7560A.

2 Traité signé par Don Luis de Haro et le cardinal Mazarin, ratifié ensuite par le roi d'Espagne et le roi de France.

## QUATRE ÉNIGMATIQUES

### JETONS LORRAINS AU NOM DE LOUIS XIV

*ministrative temporaire* : l'intendance de Lorraine, de Bar et des Trois-Évêchés. D'où une énigme : pourquoi Louis XIV a-t-il éprouvé le besoin de faire frapper à son nom et à son image ces jetons, au titre d'une administration temporaire d'occupation appelée à disparaître prochainement, la restitution des duchés à Charles IV étant prévue ?

Le premier de ces cinq jetons, millésimé 1659 (n°7557), est antérieur au traité des Pyrénées, les jetons étant habituellement frappés au moment des étrennes. Il montre à l'avers Louis XIV à cheval « foulant des armes » selon Feuardent<sup>11</sup>. De fait, le cheval est représenté marchant sur plusieurs objets militaires : étendards, casque à plumes, armes... Ce motif du roi à cheval n'est pas nouveau : il avait été jusqu'alors réservé à un jeton non millésimé du Conseil du roi<sup>12</sup> et le revers de ce jeton lorrain montre bien le motif réservé aux jetons du Conseil du roi, à savoir les colliers des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Toutefois, un élément nouveau est ici ajouté sur cet avers : ce sont les objets militaires foulés par le cheval. Leur présence signifie que le roi a vaincu ses ennemis, en l'occurrence le duc de Lorraine et ses alliés espagnols. Nous avons ici l'image d'un roi victorieux, image qui n'apparaît pas sur le jeton du Conseil.

Ce jeton est incontestablement frappé au titre de l'intendance (temporaire) de Lorraine, du Barrois (Bar) et des (Trois) Évêchés car on y lit la légende : DE LINTEND(AN)CE. DE. LORRAINE. BARROIS. ET. EVESCHEZ. Cette légende s'ajoute à celle des jetons du Conseil NIL. NISI. CONSILIO<sup>13</sup> accompagnée des deux colliers des ordres du roi, Saint-Michel et Saint-Esprit comme indiqué plus haut. Nous sommes ainsi en présence d'un jeton du Conseil modifié en faveur de l'intendance de Lorraine, de Bar et des Trois-Évêchés. (fig. 1, exemplaire de la collection Florange)

À la suite de ce jeton, Feuardent classe les quatre autres, millésimés 1660 (n°7558 et 7559) et 1661 (n°7560 et 7560A), également à l'intendance de Lorraine, de Bar et des Trois-Évêchés alors que, comme nous le verrons plus loin, la légende d'attribution à cette intendance est un peu moins explicite.



Fig. 2

11 Ce jeton montre Louis XIV victorieux à l'égard de ses ennemis que son cheval piétine. Il n'a pas encore le caractère impérialiste et dominateur à l'égard de la Lorraine soumise à l'obéissance du roi que montrent les jetons suivants de 1660 et 1661.

12 Cf. FEUARDENT 1995, tome I, n°260-261 et tome IV, gravure n°146.

13 FLORANGE 1937, p. 19 n°130 et planche IV.



Fig. 3

Les deux jetons millésimés 1660 montrent des revers identiques alors que leurs avers sont différents. Pour le n°7558<sup>14</sup>, nous avons à l'avers le portrait de Louis XIV au buste juvénile, lauré drapé et cuirassé à l'antique, portant déjà la perruque (cf. supra) (fig. 2), tandis que pour le n°7559<sup>15</sup> nous avons les deux bustes affrontés de Louis XIV et de Marie-Thérèse (fig. 3). Examinons les deux revers communs qui sont très significatifs.

Pour Feuardent, on y voit un « soleil éclairant la campagne » accompagné des légendes NEC. POTIOR. NEC. PAR qui signifie « il n'y en a pas d'autre qui soit plus puissant ou égal à celui-ci » et, à l'exergue, DE. LINT. D. LORR. BARRS. ET. EVESCHEZ. 1660. La légende NEC. POTIOR. NEC. PAR se rapporte naturellement au soleil qui est représenté à la fois rayonnant et flamboyant. Ce soleil, c'est naturellement Louis XIV, le Roi-Soleil qui n'a d'égal et il n'y a aucun autre personnage qui soit plus puissant que lui. La « campagne », selon Feuardent, que ce soleil irradie et sur laquelle il rayonne, ne peut être que le territoire lorrain occupé par l'armée du Roi-Soleil et soumis à l'obéissance de celui-ci. De ce territoire émergent de-ci de-là des protubérances qui peuvent s'apparenter à des sommets d'église.

Ensuite, pour Feuardent, la légende figurant à l'exergue « DE. LINT » etc. signifie « de l'intendance », par analogie avec la légende du jeton précédent n°7557. Toutefois, en prenant en considération l'ensemble des motifs et des légendes, tant des avers que des revers, on peut se demander si « DE. LINT » signifie seulement « de l'intendance » ou si ce mot en abrégé ne cache pas en même temps un second sens, figuré<sup>16</sup>.

14 FLORANGE 1937, p. 44 n°437 (non photographié), photo VSO iNumis 51 n°11055.

15 Ce jeton manque à la collection Florange. La photo est celle de Feuardent, tome 4, planche XIII n°252 (7559).

16 Cette abréviation est en effet équivoque et l'on sait que le XVII<sup>e</sup> siècle était friand de légendes à double sens.

## QUATRE ÉNIGMATIQUES

### JETONS LORRAINS AU NOM DE LOUIS XIV



Fig. 4

En 2016, dans le mensuel aujourd'hui disparu *Numismatique et Change* (n°478, juin 2016, p. 27), j'avais évoqué ce possible deuxième sens caché dans une étude consacrée au dernier jeton de la série n°7560 en argent<sup>17</sup> et 7560A en cuivre (fig. 4). Sur ce dernier jeton, l'avvers est identique à celui du jeton n°7558, à savoir le portrait de Louis XIV au buste juvénile lauré, drapé et cuirassé à l'antique, portant déjà la perruque (cf. supra). En revanche, le revers sur lequel on retrouve à l'exergue la légende DE. LINT. D. LORR. BARR. ET. EVESCHEZ, montre un nouveau motif.

Il s'agit d'une femme assise (pour Feuardent : « La Province ? ») tenant dans la main droite tendue une couronne et dans la main gauche une paire de clés de ville. Cette femme est accompagnée de la légende HAC. MERCEDE. PLACET qui signifie : « et elle plaît par ce qu'elle apporte (ou rapporte) », c'est-à-dire la couronne et les deux clés qu'elle offre. Si l'on considère, comme le pense Feuardent, que la femme assise peut être identifiée comme étant la Lorraine, Robert restant plus prudent<sup>18</sup>, on peut interpréter ainsi le motif et la légende : la Lorraine présente à Louis XIV sa soumission, d'une part en obéissant à sa souveraineté (c'est le symbole de la couronne, laquelle est une couronne de laurier, c'est-à-dire de victoire) et d'autre part en lui offrant les passages revendiqués par la France sur son territoire (c'est le symbole des clés) afin que l'armée royale puisse le traverser pour se rendre en Alsace<sup>19</sup>.

Mais on peut aussi, comme je l'ai évoqué en 2016 dans *Numismatique et change* n°478 précité, se demander si cette interprétation est la seule possible ou bien si elle n'en cache pas une deuxième allant au-delà des apparences. On peut ainsi s'interroger : est-ce que « DE. LINT. » signifie seulement « de l'intendance » ou bien est-ce que ce mot, en abrégé, ne cache pas un deuxième sens, figuré.

17 FLORANGE 1937, p. 44 n°438 et planche X.

18 ROBERT 1886, pp.61-62 n°1557 : « femme assise offrant une couronne ».

19 L'étude des faits historiques du XVII<sup>e</sup> siècle montre que, pour la France, la question du droit de passage des troupes françaises à travers la Lorraine ducal pour se rendre en Alsace était plus importante que l'occupation de la Lorraine, voire son rattachement à la France. Cela explique en partie que ce rattachement attendra 1766, le roi de France considérant la Lorraine ducal comme étant sous son protectorat dès 1633-1634 et même lorsque Léopold I<sup>er</sup> aura été rétabli dans ses états en 1697 par la Paix de Ryswick : la Lorraine ducal était alors totalement enclavée à l'intérieur de la France agrandie par la paix de Nimègue.

En effet, à travers cette formule sibylline concernant a priori son intendance de Lorraine, Louis XIV peut, à travers ses trois jetons de 1660 et 1661 présentant cette formule, signifier à la Lorraine qui est encore soumise à son obéissance qu'il est de l'intérêt bien compris de celle-ci de lier son sort à la politique et aux choix du Roi-Soleil. Sur le jeton de 1659, Louis XIV écrase sous les sabots de son cheval les ennemis qui l'ont combattu, parmi lesquels le duc de Lorraine. Sur les jetons de 1660, le soleil rayonnant et flamboyant qui personnifie Louis XIV illumine et domine le territoire lorrain qui lui est soumis. Sur celui (en argent et en cuivre) de 1661, on peut voir effectivement la Lorraine soumise qui tend au roi la couronne de laurier, symbole de la victoire, et s'apprête à lui remettre les clés des passages sur son territoire ; mais on peut penser aussi à la France qui règne sur la Lorraine et dispose des passages sur son territoire, le tout dans l'intérêt bien compris de celle-ci.

Ce dernier jeton est dans l'esprit du traité de Monmartre de 1662 par lequel Charles IV cédait à la France ses duchés de Lorraine et de Bar en échange de la qualité de princes du sang reconnue à son profit et aux princes de la Maison de Lorraine. Devant l'opposition interne exprimée en France, ce traité ne fut pas mis en application. Mais lorsque Charles IV retrouva ses états en 1662-1663, il fut soumis à une tutelle française allant jusqu'à modifier son monnayage : le « charles d'or » remplaça alors la pistole et le florin lorrain à la fois tandis qu'était créé le « charles d'argent » sur le modèle de l'écu blanc<sup>20</sup>. Et lorsque Charles IV voudra s'affranchir du protectorat français qui lui était imposé contre son gré, la France réoccupa ses états. La deuxième occupation française dura ainsi vingt-sept ans, de 1670 à 1697, jusqu'à la paix de Ryswick qui rendit au duc de Lorraine ses états, désormais enclavés dans le royaume de France, c'est-à-dire difficilement viables.

À travers une administration temporaire, ici l'intendance de Lorraine, de Bar et des Trois-Evêchés, les quatre jetons variés de 1659 à 1661, ci-dessus examinés, diffusent un *message politique fort* : celui de la mainmise du roi de France sur l'ensemble du territoire lorrain. Cette affirmation, qui est une véritable profession de foi politique, dépasse naturellement le cadre d'une simple administration, des surcroît temporaire : ici, elle n'est qu'un support d'expression.

Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, après avoir, grâce aux traités de Westphalie en 1648, réuni définitivement les Trois-Evêchés à la France et acquis des droits sur l'Alsace, le roi de France signifie ainsi, par ses quatre jetons à thème, qu'il a vocation à accroître son territoire français de l'espace lorrain qu'il occupe. C'est pourquoi, rappelons-le, la réintégration du duc Charles IV dans ses états sera de courte durée (1662-1670) et la Lorraine ducal sera alors à nouveau envahie et occupée pendant plus d'un quart de siècle (1670-1697). Louis XIV ne renoncera (temporairement dans son esprit) à l'occupation de

20 Le « charles d'argent » frappé en très petite quantité, n'a pas été retrouvé. On ne connaît que le « demi-charles » appelé communément demi-écu. Cf. *FLON 2002*, tome II, p. 713, nos 32 à 34.

JETONS LORRAINS  
AU NOM DE LOUIS XIV

la Lorraine qu'en 1697 aux traités de Ryswick en échange de pouvoir conserver Strasbourg. Le Roi-Soleil savait très bien que la Lorraine ducale, totalement enclavée dans la France après le rattachement des Trois-Evêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté (1679) ainsi que de la Sarre, ne pourrait rester viable à terme.

De fait, après une troisième occupation de la Lorraine ducale par la France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le fils et successeur de Léopold I<sup>er</sup>, François III, préféra abandonner ses duchés à la France<sup>21</sup> en échange de son accession programmée au Saint Empire Romain Germanique. Les quatre jetons de 1659-1661 sont *prémonitoires* et, pour cette raison, très intéressants et très importants sur le plan historique : leur étude permet de mieux comprendre l'évolution des rapports franco-lorrains de 1630 à 1766.

Christian CHARLET

## BIBLIOGRAPHIE

CHARLET 1989 : Christian CHARLET, Une petite monnaie mal connue : Le double lorrain au nom de Louis XIII, *Cahiers numismatiques* n<sup>os</sup>100 et 101, juin-septembre 1989, pp.510-546.

21 Leur réunion sera effective en 1766 après l'intermède pittoresque du « roi Stanislas » sous le protectorat français, rendu possible par le mariage franco-polonais de Louis XV en 1725 avec la princesse Marie de Pologne, fille de Stanislas, appelée bizarrement aujourd'hui « Marie Leczinska » alors que tous les textes d'époque l'appellent bien « Marie de Pologne » en conformité avec son rang même si la royauté était alors élective à l'époque et non héréditaire en Pologne.

CHARLET 2016 : Christian et Olivier CHARLET, Études de numismatique lorraine (II) : Le jeton de la Cour de Parlement de Metz (1641), *Cahiers numismatiques* n<sup>o</sup>207, mars 2016, pp. 37-52 ;

CHARLET 2020 : Christian CHARLET, Le double lorrain au nom de Louis XIII, *Bulletin Numismatique* n<sup>o</sup>203, décembre 2020, p. 25.

CHARLET, KIND 2015 : Christian CHARLET, Jean-Yves KIND, La double pistole en or du prince-abbé de Gorze conservée au Cabinet des médailles (fonds ancien, collection royale), *BSFN* 70/7, septembre 2015, pp. 185-190.

CHARLET, KIND 2016 : Christian CHARLET, Jean-Yves KIND, Un thaler de l'abbaye de Gorze conservé dans la collection de la Bibliothèque nationale de France, *BSFN* 71/06, juin 2016, pp. 233-237.

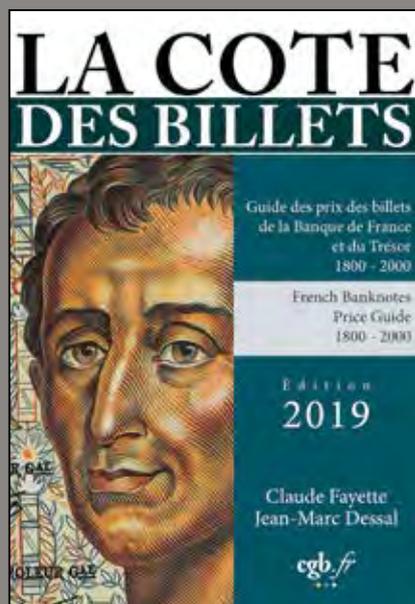
FEUARDENT 1995 : *Collection FEUARDENT* (F. FEUARDENT), *Jetons et Méreaux, 4 volumes, réédition 1995 de l'édition 1904-1915*, Maison Platt, Paris 1995.

FLON 2002 : Dominique FLON, *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Evêchés*, Nancy, 2002.

FLO-RANGE 1937 : Collection de Feu M. Jules FLO-RANGE de Sierck, Numismatique Lorraine, vente aux enchères Ciani, Paris, les 13-15 décembre 1937.

MONNIER 1874 : Catalogue de la collection de Feu M. M. MONNIER, vente aux enchères Rollin et Feuardent, Paris, les 7-11 avril 1874.

ROBERT 1886 : Description de la Collection de M. P.-Charles ROBERT, vente aux enchères Rollin et Feuardent, Paris, les 29 mars-3 avril 1886.



LA COTE  
DES BILLETS

CLAUDE FAYETTE  
ET JEAN-MARC DESSAL

19,90€  
réf. lc2019

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT



### L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA 20 \$ 1933

Suite à la grande dépression de 1933, un décret est publié le 5 avril supprimant l'étalon or et demandant aux citoyens de restituer leur or au gouvernement. Les 445 500 pièces de 20 \$ or déjà frappées sont enfermées dans les coffres de la Monnaie de Philadelphie et deux exemplaires sont confiés à la collection du Smithsonian. Il est décidé que toutes les pièces d'or soient transformées en barres et, en 1937, les stocks de la Monnaie de Philadelphie sont entièrement fondus.

À la même époque, un bijoutier, Israel Switt, propose à des numismates plusieurs pièces de 1933. Un marchand du Texas lui en achète une et obtient une licence d'exportation pour la vendre au roi Farouk d'Égypte en 1944 pour 1 575 \$. Les services secrets découvrent l'existence de ces exemplaires alors que l'un d'eux est mis en vente chez Stack's la même année. En tout, 10 pièces sont retrouvées et saisies, toutes reliées à Israel Switt, mais le délai de prescription est dépassé pour qu'il soit condamné. Sept ans plus tard, le roi Farouk est renversé. Son immense collection de monnaies est mise en vente chez Sotheby's en 1954, dans laquelle se trouve la 20 \$ 1933. Le Trésor américain réclame la pièce qui est retirée de la vente mais n'est jamais restituée.

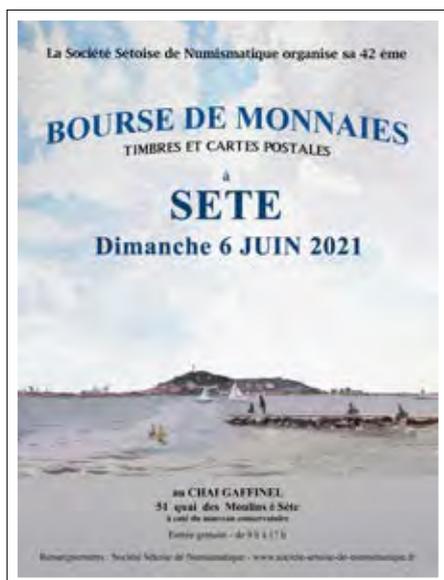
40 ans plus tard, le marchand anglais Stephen Fenton achète cette pièce 210 000 \$ à un bijoutier égyptien. Souhaitant la revendre, le 7 février 1996, alors qu'un accord est trouvé avec un collectionneur au Waldorf Astoria de New-York pour 1,65 million de dollars, les services secrets, prévenus par l'acheteur, font irruption pour saisir la pièce. Fenton est mis hors de cause par ses avocats et obtient cinq ans plus tard l'autorisation de vendre la pièce, le produit de la vente devant être partagé avec le gouvernement. En janvier 2001, la monnaie est déplacée du coffre du World Trade Center à Fort

Knox, quelques mois seulement avant les attentats du 11 septembre. La vente se déroule le 30 juillet 2002 chez Sotheby's. La pièce est adjugée 6,6 millions de dollars, soit 7,6 millions de dollars, frais inclus. Record du monde à cette date ! En complément, 20 \$ sont donnés au représentant du gouvernement pour monétiser la pièce, qui devient la seule « émise ». Le tirage officiel pour la 20 \$ 1933 est donc de 1. L'acheteur a souhaité la laisser en exposition à la Federal Reserve Bank of New York.

Deux ans plus tard, Joan Langbord contacte l'avocat de Fenton pour signaler qu'elle possède 10 exemplaires de la 20 \$ 1933. Ils proviennent du coffre du magasin John Wanamaker dont elle a hérité par sa mère. Il s'agit de l'ancien magasin d'Israel Switt, qui n'est autre que son grand-père. Espérant le même accord qu'avec Fenton, les pièces sont confiées au gouvernement pour expertise. Mais aucune discussion n'est engagée autour d'un quelconque accord financier en contrepartie de ces pièces qui sont immédiatement saisies et emmenées à Fort Knox. En 2012, le procès a lieu. Aucun exemplaire de la pièce n'a jamais quitté légalement la Monnaie. De plus, les 10 pièces de Langbord sont toutes reliées à Israel Switt. Seule la pièce de Fenton provenant d'Égypte a été exportée légalement. En conséquence, la saisie est confirmée par le tribunal, le gouvernement, tenant à garantir la protection et la confiance en la monnaie, fait le choix de la fermeté en ne laissant aucun cas impuni.

Finalement cette année, grande nouvelle : la monnaie de Farouk et Fenton est remise en vente ! La pièce est proposée par Sotheby's le 8 juin 2021. PCGS est extrêmement fier d'annoncer que la monnaie a été certifiée par ses meilleurs experts américains. Elle porte désormais le grade MS65.

*Laurent BONNEAU - PCGS Paris*



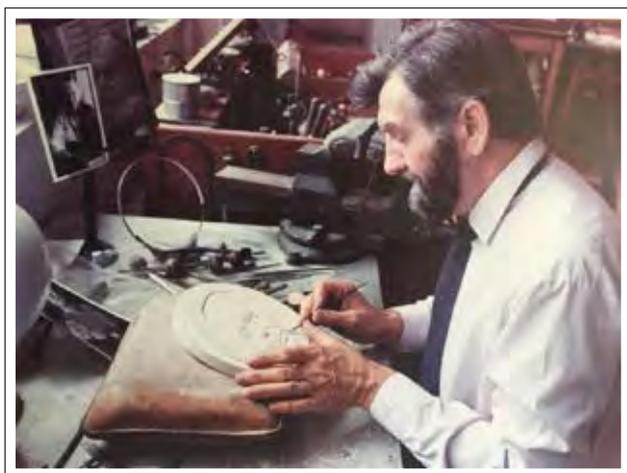
Les rencontres et salons numismatiques se sont arrêtés brutalement il y a plus d'un an déjà, en mars 2020 suite à la pandémie de covid19. Nous sommes heureux de pouvoir vous retrouver **dimanche 6 juin 2021 à la 42<sup>e</sup> bourse exposition de monnaies, timbres et cartes postales de Sète.**

Année exceptionnelle oblige, le salon se tiendra exceptionnellement le dimanche 6 juin au chai Gaffinel, juste à côté du nouveau conservatoire. Cet impressionnant chai, construit en 1926, est classé monument historique et les membres de la Société Sétoise de Numismatique vous recevront dans la grande salle, où se trouvent encore les cuves à vin.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger, déposer des monnaies et/ou billets pour une de nos prochaines ventes (dans le respect, bien entendu, de toutes les normes sanitaires indispensables actuellement pour éviter une reprise de la pandémie de covid19). Ne manquez pas de venir nous rendre visite, nous vous réserverons le meilleur accueil !

*Marielle LEBLANC*

## UN SITE DÉDIÉ À EMILE ROUSSEAU



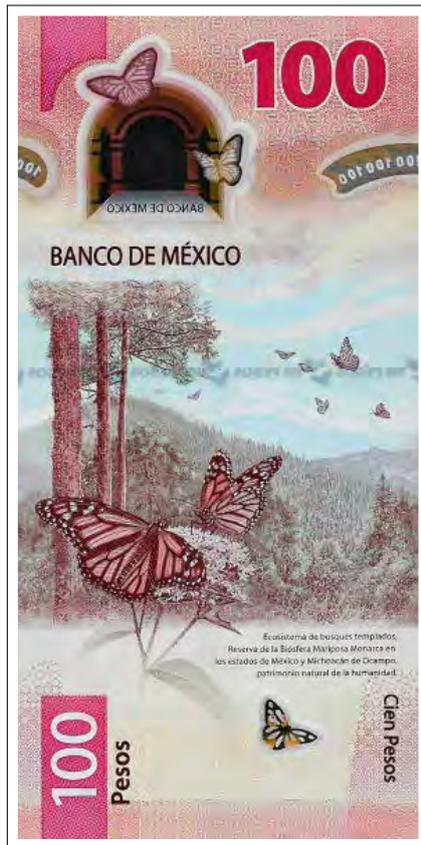
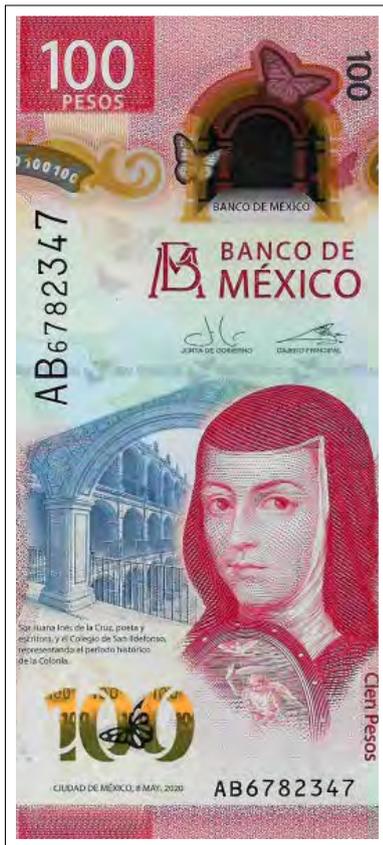
©ANGSO

Bruno Visentini, président de la Fédération Française des Associations Numismatiques, nous signale la mise en ligne prochaine d'un site dédié à Emile Rousseau, graveur général de la Monnaie de Paris (d'avril 1974 à février 1994 – différent dauphin). Aidé de la fille d'Emile Rousseau, le site devrait présenter un vaste ensemble d'archives, de témoignages, photo, etc. Emile Rousseau fut le dernier graveur général des monnaies de France issu depuis 1880 du recrutement parmi le concours au Prix de Rome des artistes-graveurs sur acier (deuxième second Grand Prix de Rome en 1954 puis premier Grand Prix de Rome de gravure en médailles en 1957). Le Concours du Prix de Rome ayant été supprimé en 1957, plus personne ne put ensuite être choisi avec ce titre.

Plus de détail sur le site de l'ANGSO : <https://angso.fr/>



*Marielle LEBLANC*



©IBNS.

Les votes des adhérents de l'IBNS (International Bank Note Society) ont été rendus publics et le gagnant du très convoité *Banknote of the Year award 2020* (Prix du billet de l'année) est le nouveau 100 Peso Mexique 2020. Plus de 100 nouveaux billets furent émis en 2020 mais seulement moins de 24 d'entre eux présentaient un design suffisamment renouvelé pour concourir. Les nominés représentaient cinq continents (Afrique, Asie, Australie, Europe et Amérique du Sud), l'Amérique centrale, 3 nations insulaires, dont 2 dans les Caraïbes et le Moyen-Orient. Le nouveau billet de

100 km au nord-ouest de Mexico et classée au patrimoine de l'Unesco).

Il est intéressant par ailleurs de noter l'évolution du graphisme des billets mexicains au cours des dernières décennies notamment en termes de graphisme et couleurs. En effet la figure de sœur Juana Inés de la Cruz fut précédemment représentée sur les coupures de 200 Pesos.

*Marielle LEBLANC*



200 Pesos MEXIQUE 1998 P.109c



200 Pesos MEXIQUE 2007 P.125c

## LE NOUVEAU BILLET DE 50 LIVRES DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

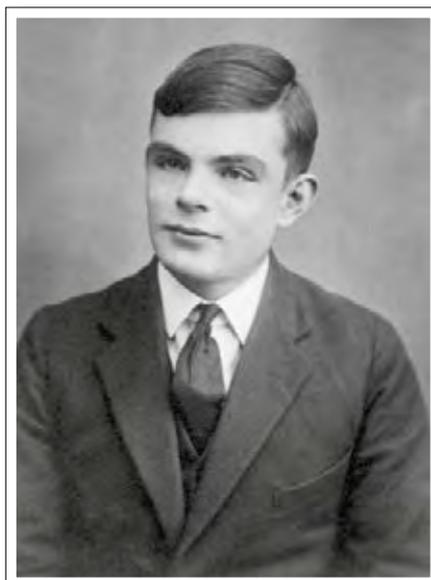
La Bank of England (Banque d'Angleterre), qui est la banque centrale du Royaume-Uni, va lancer le 23 juin 2021 un nouveau billet de 50 Livres Sterling. Elle est la seule banque à émettre des billets de banque en Angleterre et au Pays-de-Galles. Même si elle fait office de banque centrale pour l'ensemble du Royaume-Uni, des banques de détail continuent à émettre des billets en Livres Sterling en Écosse (Bank of Scotland, Royal Bank of Scotland et Clydesdale Bank) et en Irlande du Nord (Bank of Ireland, Danske Bank et Ulster Bank). Par ailleurs, les services du trésor des dépendances de la Couronne (Île de Man, Jersey et Guernesey) émettent aussi des billets tout comme trois territoires d'outre-mer britanniques (Gibraltar, Sainte-Hélène et les Îles Falkland).



Le nouveau billet de 50 Livres dont le revers est à l'effigie d'Alan Turing va compléter la série des billets en polymère commencée en 2016 avec le billet de 5 Livres Winston Churchill (13 septembre 2016), suivi du billet de 10 Livres Jane Austen (14 septembre 2017) et du billet de 20 Livres William Turner (20 février 2020).



Sans doute peu connu en France, Alan Turing (1912-1954) est pourtant célébré comme un héros de guerre au Royaume-Uni. Brillant mathématicien, il étudie à Cambridge et à l'Université de Princeton. Dès 1938, il intègre l'école de code et de chiffrement du gouvernement à Bletchley Park. Il y travaille notamment sur la machine Enigma utilisée par les forces militaires allemandes. Il met au point une « bombe », machine électromécanique capable de réaliser le travail quotidien de dix mille personnes. À partir de la fin 1943, les travaux conjugués des Américains et des Britanniques permettent d'éliminer les sous-marins allemands croisant en Atlantique-Nord. Mais jusqu'à la fin de la guerre, le décryptage des messages de la machine Enigma devient le secret le mieux gardé de l'Empire Britannique. Après guerre, il travaille sur les premiers



ordinateurs, puis sur les biomathématiques et la morphogénèse.

Ce nouveau billet de 50 Livres imprimé par Thomas De La Rue possède bien sûr de nombreuses caractéristiques de sécurité avec un hologramme à l'avant faisant alternativement apparaître les mots « Fifty » et « Pounds », une fenêtre avec un feuillet de couleurs or et verte à l'avant et argent au revers. La fenêtre fait apparaître alternativement les mentions « 50 » et « £ ». Y figurent aussi à l'avant une vignette de couleur argent avec une image 3D de la couronne et au revers une vignette métallique avec les lettres « AT ». Bien sûr, il y a le toucher du polymère et l'impression en relief sur certains points du billets mais aussi des points en reliefs pour les malvoyants. (voir l'ensemble de ces spécifications sur la vidéo).



Avec ce billet, la Banque d'Angleterre clôt le processus de renouvellement de sa gamme de billets. On ignore à ce jour si elle a prévu ou pas la création d'un billet de 100 Livres, une valeur faciale pourtant émise depuis de nombreuses années par les banques émettrices écossaises et nord-irlandaises, même si ces coupures circulent très peu.

Source images : Bank of England

Vidéo You Tube :

<https://www.youtube.com/watch?v=gITlz5PbE6g&t=77s>

Laurent COMPAROT



# LIVE AUCTION

Juin 2021



*Date de clôture : 15 juin 2021*  
*Closing date: June 15, 2021*

**cgb.fr**

# LIVE AUCTION

Juillet 2021



*Date de clôture : 6 juillet 2021*  
*Closing date: July 6, 2021*

**cgb.fr**

# JETONS

*VENTE À PRIX MARQUÉS*  
*FIXED-PRICE CATALOG*

*MÉDAILLES ET JETONS*  
*MEDALS AND JETONS*

